

MAISON ELIM

Un foyer d'amour, d'espoir et d'avenir

Organisme chrétien à but non lucratif — CRA #740613625RR0001 · Corporations Canada #NE 702697152RC0001

Libellé testamentaire suggéré

Pour inclure Maison Elim dans votre testament, vous pouvez apporter le libellé ci-dessous à votre notaire ou avocat. Trois formulations sont proposées, selon la forme de legs que vous souhaitez faire.

Renseignements légaux de l'organisme à fournir à votre notaire :

Maison Elim Inc. — Organisme de bienfaisance enregistré au Canada, numéro CRA 740613625RR0001, numéro d'entreprise Corporations Canada NE 702697152RC0001.

1. Legs d'un montant fixe

« Je lègue à Maison Elim Inc. (numéro d'organisme de bienfaisance CRA 740613625RR0001) la somme de _____ \$, à utiliser pour la réalisation de sa mission auprès des enfants orphelins et vulnérables. »

2. Legs d'un pourcentage de la succession

« Je lègue à Maison Elim Inc. (numéro d'organisme de bienfaisance CRA 740613625RR0001) _____ % (pourcentage) du reliquat de ma succession, à utiliser pour la réalisation de sa mission auprès des enfants orphelins et vulnérables. »

3. Legs d'un bien précis

« Je lègue à Maison Elim Inc. (numéro d'organisme de bienfaisance CRA 740613625RR0001) le bien suivant : _____, à utiliser ou à liquider pour la réalisation de sa mission auprès des enfants orphelins et vulnérables. »

Ce libellé est fourni à titre indicatif seulement et ne remplace pas les conseils de votre notaire ou avocat. Maison Elim vous encourage fortement à faire réviser toute clause testamentaire par un professionnel du droit avant de finaliser votre testament.

Pour discuter de votre don planifié en toute confidentialité, contactez :

Ketsia Mumpalala — Fondatrice et Directrice exécutive

maisonelim@gmail.com